



**PRÉFET
DU LOIRET**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| DESTINATAIRES | | |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Mairies du département | Service Départemental d'Incendie et de Secours | Groupement de Gendarmerie |
| Direction Départementale de la Sécurité Publique | Service d'Aide Médicale d'Urgence | Direction Départementale des Territoires |
| Agence Régionale de Santé et (Délégation territoriale) | Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale | Direction Départementale de la Protection des Populations |
| Direction Départementale de la Cohésion Sociale | Délégation Militaire Départementale | Conseil Départemental |
| Conseil régional | Communautés d'agglomération | Communautés de communes |
| Réseau de Transport d'Electricité | Electricité Réseau Distribution France | Société Coopérative d'Intérêt Collectif Agricole de la Région de Pithiviers |
| Orange | Office National des Forêts (Direction territoriale) | Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (Service départemental) |
| Chambre de commerce et d'industrie | Chambre de Métiers et de l'Artisanat | Chambre d'Agriculture |
| Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale | Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Unité territoriale) | Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Unité territoriale) |
| Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt | Direction Régionale des Affaires Culturelles | Direction Régionale des Finances Publiques |
| Rectorat | Université d'Orléans | COFIROUTE |
| Autoroutes Paris – Rhin – Rhône | KEOLIS Orléans | KEOLIS Montargis |
| Centre Nucléaire de Production d'Electricité Dampierre-en-Burly | Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires | Météo France (Bourges) |
| Lig'Air | Bureau de Recherches Géologiques et Minières | Commissariat général au Développement durable (MEDDE) |
| Centre Pénitentiaire Orléans-Saran | Direction Régionale des Douanes | Tribunal administratif |
| Centres hospitaliers d'Orléans, Montargis, Pithiviers, Gien | Associations agréées de sécurité civile | Association des maires du Loiret |
| Sous-préfectures de Montargis et Pithiviers | Service de Presse et de Communication (préfecture) | Standard (préfecture) |

ORLÉANS, le 15 janvier 2022

MESSAGE URGENT – ALERTE PARTICULES EN SUSPENSION

Lig'Air, organisme chargé de la surveillance de la qualité de l'air en région Centre, vient d'informer la préfecture du **dépassement du seuil d'information et de recommandation**, fixé à 50 µg/m³ sur 24 heures, **pour le samedi 15 janvier 2022**.

Un dépassement du seuil d'information et de recommandation en PM10 (> 50 µg/m³ en

moyenne journalière) est prévu pour aujourd'hui, samedi 15/01/2022 sur les départements de l'Indre et du Loiret. Les particules PM10 (de diamètre inférieur à 10µm) sont générées par les activités humaines telles que le chauffage domestique, le trafic automobile, l'agriculture ou encore les industries.

Les conditions météorologiques (situation anticyclonique et froide, inversion de température) sont propices à une augmentation des concentrations en particules en suspension PM10 dans les basses couches de l'atmosphère.

La situation devrait s'améliorer demain avec l'arrivée de nouvelles conditions météorologiques favorisant une baisse des niveaux de particules dans l'air.

La procédure d'alerte est déclenchée pour l'ensemble du département et sera maintenue jusqu'à sa levée par la préfecture.

Je vous invite à vous reporter aux fiches jointes relatives aux mesures mises en oeuvre, recommandations générales et sanitaires.

Les mairies sont invitées à diffuser largement cette information auprès des populations. Plus généralement, les destinataires du présent message sont chargés de mettre en oeuvre les actions relevant de leur champ de compétences. Une diffusion large au sein de vos services de ce message est également conseillée.

Enfin, suivez la situation de la qualité de l'air et son évolution en consultant le site internet <http://www.ligair.fr/>

**Pour la Préfète,
MME PEURIERE
Sous-préfète d'Astreinte
SIGNE**